

Objet : mise à disposition gracieuse des planchers de danse de l'espace Thalès et du studio B de la maison de quartier de Pasteur, vacances de la Toussaint 2023, associations villeneuvoises

N° : VA_DEC2023_577

Service : Culture et fêtes populaires

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
vu la délibération n°VA_DEL2022_19 du 22 février 2022 instaurant tarifs et gratuité des planchers de danse municipaux pour les associations villeneuvoises et instituts medico professionnels

décidons

De mettre à disposition gratuitement les planchers de danse de l'espace Thalès et du studio B de la maison de quartier Pasteur pendant les vacances de Toussaint 2023, suivant les plannings établis avec le Service Culture pour les associations suivantes : Nima, la Compagnie du lundi, les Frappés, Usagers du centre social Flers Sart, Alliance dance school, Laurette Losario, Attrape rêves, IM Pro du Chemin vert.

Politique publique (domaine-action-activité) : 13.3.1 Pratique amateur

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 10 octobre 2023

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20230101-198165A-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 19 octobre 2023